



**Cycle professionnel
« Développeurs territoriaux »
4^{ème} promotion
Janvier – décembre 2019**



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Les partis pris méthodologiques

Privilégier la participation active pour une co-production

Sont privilégiées les approches et méthodologies qui placent les participants au cœur du processus, en pariant sur l'émergence d'une intelligence collective au service des sujets traités. Les consultants se poseront donc en posture de facilitateur de la parole individuelle et de la réflexion collective. Pour cela, nous privilégions des techniques d'animation interactives qui favorisent la qualification mutuelle combinant les différentes expertises d'usage.

Diversifier les supports d'apprentissage pour faciliter l'appropriation des enseignements :

Ce cycle combine des temps en collectifs avec des temps en petits groupes, des temps théoriques, avec des temps pratiques ou ludiques (nos outils mobilisés sont présentés ci-dessous).

Innovation pédagogique : la pédagogie enrichie

C'est un dispositif de formation combinant diverses modalités pédagogiques en présence et à distance (e-formation, webinaire, tutorat ou encore communauté d'apprentissage).

Mettre le stagiaire au cœur de la formation : les motiver / les responsabiliser

La réussite des actions de formations dépendent de la qualité des supports et des enseignements, mais également de l'implication et de la posture des participants.

Un coaching individuel sera assuré par le formateur fil rouge, mais aussi au besoin par les consultants/formateurs en lien avec la thématique du projet individuel du stagiaire.

Produire des outils opérationnels

Bien que le retour sur la théorie reste un élément indispensable, ce cycle prend en compte le besoin d'obtenir des outils opérationnel :

- **apporter du concret** : des outils à mobiliser au sortir de la formation, des conseils pratiques, des témoignages, des exemples, des études de cas, des stages d'observation
- **mettre en situation** via des jeux de rôle, des études de cas ou des ateliers en sous-groupes
- **interpeler** sur l'idée que la formation n'est pas là pour leur apporter du « clef en main » : les outils présentés, travaillés en sous-groupes demandent à être appropriés par les acteurs aux regards de leurs problématiques et du contexte de leur territoire.

Un plan d'action pluri-sectoriel sera le support de la contractualisation entre le stagiaire et sa collectivité, avec pour finalité de concevoir tout au long de la formation, un processus de mise en œuvre des contenus adaptés à chaque territoire.

⇒ **Le plan d'action intégrera les critères d'auto-positionnement de chaque stagiaire concernant leur domaine d'expertise, compétences et parcours professionnel**

1. Module de découverte du groupe, des projets des stagiaires et des outils du travail coopératif

L'objectif central de cette première session de formation consiste à

- **Replacer le sens de l'action publique locale à l'aune d'une démarche globale et ambitieuse pour le territoire**, afin de rendre à la fois concret et opérationnel pour les stagiaires, l'ensemble des dimensions du développement territorial qu'ils aborderont au cours du cycle.
- Présenter et organiser les modalités permettant à chaque « profil professionnel » parmi les stagiaires, chacun des territoires dont ils sont originaires, d'articuler leurs problématiques et objectifs avec les différents modules prévus.

Objectifs pédagogiques

- **Identifier le sens de l'action publique territorialisée**
- **Dessiner les enjeux et les leviers permettant aux techniciens de tendre vers une forme d'intelligence territoriale (ingénierie stratégique et organisationnelle),**
- **Préfigurer les modalités de travail au sein de trois dimensions croisées d'acteurs : politiques, techniques, partenariales.**

Contenus et principaux thèmes

- **Analyse croisée des grands leviers d'évolution de l'environnement local**
 - L'impact des évolutions du paysage institutionnel décentralisé sur les pratiques locales
 - Recherche d'une « performance territoriale » = attractivité
 - L'innovation territoriale
 - Nouvelles approches territorialisées et intégrées de l'action publique locale
- **L'intelligence collective : d'une administration de gestion à un territoire de projet**
 - La notion de projet de territoire
 - La question des parties prenantes du territoire
 - Appréhender globalement le périmètre territorial pour élaborer une stratégie de territoire
 - La mise en cohérence opérationnelle de l'articulation des acteurs
- **Les modalités d'organisation et d'accompagnement au changement**
 - Les leviers d'aide à la décision politique
 - Les modalités d'organisation interne et de mobilisation d'une culture de travail commune

Durée et lieu :

Présentiel : du 29 janvier au 1^{er} février 2019, à Dunkerque

Distanciel : ½ journée

2. Module : « Développement économique, formation professionnelle, emploi et recherche »

Philosophie générale du module

Les collectivités territoriales sont confrontées à de nouveaux enjeux en termes de développement économique local. En effet, **le développement économique s'inscrit dorénavant pleinement dans une logique de développement durable des territoires en incitant à la création et au développement d'activités qui contribuent de manière directe et indirecte à des problématiques environnementales ET sociales.** Les collectivités locales évoluent de plus en plus vers des rôles d'impulseur de projets et de dynamiques collectives sur les enjeux économiques de son territoire.

Objectifs pédagogiques

- **Actualiser les connaissances des enjeux, acteurs et outils du développement économique des territoires**
- **Maîtriser les techniques agiles de développement de projets économiques**
- **Acquérir les outils de création de réseau et de partenariat dans une logique de décroissement**
- **Développer et planifier son plan d'action en matière de développement économique**
- **Structurer une démarche de projet propre aux enjeux du développement économique durable des territoires**

Contenus et principaux thèmes

- **Economie circulaire, économie de la coopération, économie de la fonctionnalité : le rôle des collectivités**
 - o Nouveaux partenariats et décroissement public-privé : les démarches de SCIC, PTCE, clusters et circuits courts
 - o Recherche et innovation dans la cité (Fabriques à initiatives, Chercheur Citoyen,...)
- **Entreprenariat et incitation à la culture entrepreneuriale**
 - o Les nouvelles formes de création d'activité
 - o La transformation des espaces de travail : l'exemple des coworkings
- **Le développeur économique, acteur du décroissement des secteurs** : environnement, économie sociale et solidaire, emploi, formation professionnelle...
- **Nouveaux métiers, nouvelles compétences, nouvelles formations**
- **L'hybridation des modes de financement** : fonds privés, financements participatifs,...

Durée et lieu :

- **Présentiel** : du 27 au 29 mars 2019, à Marseille
- **Distanciel** : ½ journée

3. Module : « Aménagement et environnement »

Philosophie générale du module

Le module vise à construire une approche transversale et intégrée de l'aménagement d'un territoire en faisant appel à des outils, savoirs et expériences variés. Il s'agira de raisonner selon les différentes étapes d'un projet d'aménagement : quel diagnostic pour penser le territoire ? Quels enjeux ? Quelle vision prospective ? Quelle planification ? Quelle observation dans le temps ? Quelle mobilisation des acteurs ?

Objectifs pédagogiques

- **Maîtriser les enjeux contemporains des politiques d'aménagement du territoire**
- **Développer une approche transversale et intégrée de l'aménagement durable des territoires**
- **Appréhender l'environnement dans lequel le territoire évolue (national, régional, départemental, intercommunal)**
- **S'approprier les outils méthodes de projet pour un aménagement concerté des territoires**

Contenus et principaux thèmes

- **Développement durable et aménagement : les exigences et les outils**
 - o Le contexte réglementaire et législatif
 - o Les démarches territoriales de développement durable et de lutte contre le changement climatique
 - o La prospective territoriale
- **La gouvernance partagée dans les projets d'aménagement**
 - o Le rôle d'une collectivité dans la politique d'aménagement territorial
 - o La compréhension de l'environnement du territoire : Région, Département, Intercommunalités...
 - o La place de la participation dans les projets d'aménagement
 - o La gestion d'une pluralité d'acteurs au service du territoire ou aux intérêts divergents ?
- **L'observation et le pilotage dans le temps**
 - o Les outils de suivi et d'observation

Durée et lieu :

- **Présentiel : du 5 au 7 juin 2019, à Nantes**
- **Distanciel : ½ journée**

4. Module : « Démocratie participative, gouvernance territoriale et politiques de cohésion sociale »

Philosophie générale du module

Les démarches visant à développer la participation citoyenne, le pouvoir d'agir des habitants (certains parlent d'empowerment ou de capacitation), si elles ne sont pas nouvelles, sont aujourd'hui mises au premier plan des politiques publiques (« Rapport sur la participation citoyenne » de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, juillet 2013, la réforme de la Politique de la Ville promulguée en février 2014).

Cette participation des habitants, **la nécessité de créer des conditions favorables à sa réalisation et de l'outiller renvoient à des compétences et des savoir-faire dont le développeur territorial doit être muni.**

Objectifs pédagogiques

- **Identifier les nouveaux enjeux et les nouvelles tendances de la participation citoyenne, d'une gouvernance partagée**
- **Analyser le rôle et la posture des différentes parties prenantes dans l'action publique.**
- **Comprendre les différents niveaux de la participation (information, consultation, concertation, coproduction ou co-élaboration, co-décision) et savoir ainsi choisir, de manière autonome, les modalités de participation adaptées aux projets portés par la collectivité.**
- **Connaître et pouvoir mettre en œuvre les étapes d'une démarche de participation : de son élaboration à sa mise en œuvre effective, son suivi et son évaluation.**
- **Identifier les outils/ méthodes en matière de dispositifs participatifs et comprendre leur positionnement au sein de la collectivité.**

Contenus et principaux thèmes

- **Démocratie participative et gouvernance partagée**
 - Historique, nouvelles approches (des Groupes d'action municipale de Grenoble aux conseils citoyens en passant par l'alliance citoyenne de Grenoble) et mise en perspective avec des exemples internationaux.
 - Le cadre législatif et les instances existantes
 - Les politiques de cohésion sociale – le contrat de ville et le conseil citoyen
- **Les ingrédients d'une démarche participative**
 - Elaborer et piloter l'action publique en associant des parties prenantes (association, usagers, acteurs économiques, partenaires, etc.)
 - Impact sur l'organisation interne de la collectivité
- **Le métier de concertant**
 - Un animateur de terrain
 - Une courroie de transmission transversale
 - Dans les marchés publics
 - Au niveau de la communication et des systèmes d'information

Durée et lieu :

- **Présentiel : du 11 au 13 septembre 2019, à Grenoble**
- **Distanciel : ½ journée**

5. Module : « Développement culturel et touristique »

Philosophie générale du module

On ne peut aujourd'hui envisager le développement et l'attractivité de son territoire sans prendre en compte ses dimensions culturelles et patrimoniales, et leurs liens étroits avec les enjeux de développement économiques et touristiques mais aussi sociaux et environnementaux.

Le tourisme revêt une importance stratégique pour le développement des territoires en matière d'attractivité et de développement culturel, patrimonial et touristique de leurs territoires.

Objectifs pédagogiques

- Actualiser les connaissances en termes d'enjeux, d'acteurs et d'outils du développement culturel et touristique des territoires
- Envisager de nouvelles approches en termes de politiques et dispositifs publics, intégrant une dimension européenne et internationale
- Acquérir les outils pour un travail en partenariat dans une dynamique de coopération territoriale
- Développer et structurer son plan d'action en matière de développement culturel et touristique
- Structurer une démarche de projet propre aux enjeux du développement culturel et touristique des territoires

Contenus et principaux thèmes

- Développement culturel, valorisation du patrimoine, tourisme et développement durable, une approche renouvelée des politiques publiques :
 - o Diversité culturelle et droits culturels : de nouveaux fondamentaux pour les acteurs de la culture sur les territoires
 - o L'agenda 21 de la Culture : un outil politique et méthodologique
- Economie sociale et solidaire, culture et tourisme :
 - o Clusters, pôles territoriaux de coopération économique, mutualisation... De nouvelles formes de coopération territoriale
 - o De nouvelles opportunités et modalités de financement
- Secteurs culturels et créatifs et Europe : l'internationalisation d'enjeux territoriaux
 - o La politique de soutien de l'Union Européenne aux secteurs culturels et créatifs : une stratégie multi-niveaux et trans-sectorielle
 - o Le rôle des collectivités : moteurs, acteurs, gestionnaires et accompagnateurs
- Le développement du territoire à l'épreuve du tourisme 2.0 :
 - o Repenser la gouvernance pour faire progresser la e-réputation d'un territoire
 - o Intégrer les formes de tourisme participatif (greeters, couch surfing, woofing...)

Durée et lieu :

- Présentiel : du 6 au 8 novembre 2019, à Tours
- Distanciel : ½ journée